

Rabat, le 21 mai 2009

Signature à la Primature d'une convention d'investissement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et Maroc Telecom pour 10,5 milliards de dirhams

Sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre Abbas El Fassi, Messieurs Salaheddine Mezouar, Ministre de l'Economie et des Finances et Ahmed Réda Chami, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies représentant le Gouvernement et Monsieur Abdeslam Ahizoune, Président du Directoire de Maroc Telecom, ont procédé à la signature, le 21 mai 2009, de la troisième convention d'investissement entre le Gouvernement et Maroc Telecom.

Aux termes de cette convention, Maroc Telecom s'engage à réaliser sur les années 2009 – 2011 un programme d'investissements de 10,5 milliards de dirhams.

Ces investissements, consacrés à l'extension des infrastructures et à leur modernisation, s'articulent autour de 3 axes essentiels.

Le premier d'entre eux est l'augmentation des capacités pour, d'une part, assurer l'écoulement du trafic avec un haut niveau de qualité de service grâce aux technologies de nouvelles générations (NGN) et, d'autre part, mettre en œuvre, dans les meilleures conditions, les services de convergence aussi bien sur le Fixe que sur le Mobile afin d'offrir à la fois téléphonie illimitée, télévision et Internet Haut Débit.

Le second axe concerne l'augmentation des capacités internationales avec le système Atlas Offshore reliant le Maroc à l'Europe et la construction d'un axe en fibre optique au Sud, reliant la ville de Laâyoune au Maroc à Nouakchott en Mauritanie et desservant au passage les provinces de Boujdour, Dakhla et Aousserd.

Le troisième axe est relatif aux investissements dédiés à la couverture des régions rurales et montagneuses enclavées dans le cadre du programme d'accès aux télécommunications « PACTE ». Plus de 7 300 localités seront ainsi desservies à l'horizon 2011.

A cette occasion, le Président du Directoire de Maroc Telecom a déclaré que « un tel montant d'investissements est à la mesure des défis que doit relever le Maroc pour son développement économique et humain ». Il a ajouté que « Maroc Telecom parie, encore une fois, sur un haut niveau d'investissements pour assurer la disponibilité et la qualité de service, un facteur essentiel de sa réussite au Maroc et dans ses filiales africaines ».

Rappelons que Maroc Telecom a déjà réalisé, au titre des deux conventions précédentes (2003-2008), un programme d'investissements de plus de 20 milliards de dirhams.

Etaient présents Messieurs Nizar Barakat, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires Economiques et Générales et Azzeddine El Mountassir Billah, Directeur Général de l'ANRT.

Maroc Telecom est le premier opérateur global de télécommunications au Maroc, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Maroc Telecom est coté simultanément à Casablanca et à Paris depuis décembre 2004 et ses actionnaires de référence sont le groupe Vivendi (53%) et le Royaume du Maroc (30%).

Contacts

Relations investisseurs

Badr Benyoussef
+212 (0)537 71 90 39 - relations.investisseurs@iam.ma

Relations presse

Najib El Amrani +212 (0)537 71 22 91 - n.elamrani@iam.ma
Ali Jouahri +212 (0)537 71 90 12 - ajouahri@iam.ma